

Lancement du dispositif Prioréno

La ville de Rantigny, Banque des Territoires et le SE60 signent la première convention du dispositif « Prioréno » dans l'Oise pour faciliter la décision des élus quant à la rénovation des bâtiments publics.

Quels bâtiments sont des passoires énergétiques ?

Pour répondre au plus juste à cette question la commune pourra suivre ses consommations au quotidien avec la plateforme Prioréno développée par la Banque des Territoires, avec Enedis et GRDF

Ajouté au contenu des diagnostics des bâtiments réalisés par le SE60, la commune affirme son engagement dans la concrétisation d'actions de sobriété et d'efficacité énergétique.

Ce fût aussi l'occasion pour la Banque des Territoires et le SE60 de renforcer leur partenariat en signant une convention cadre, pour la période 2023-2025, basée sur 4 axes de travail :

- L'efficacité énergétique des bâtiments publics
- L'éclairage public
- Énergies renouvelables
- Mobilité durable

Un moyen de diversifier les sources de financements des projets pour répondre à l'accélération des demandes des collectivités de l'Oise.

Publié le 07 avril 2023